

Règlement à Garder !

Organisateur : Association En Compagnie de Cécile

Article 1 : l'Association En Compagnie de Cécile organise le Dimanche 4 septembre 2022 un vide-greniers ouvert aux particuliers et aux professionnels. Nombre de places limité.

Article 1B : Chaque exposant s'engage à respecter les mesures en Place à cette date.

Article 2 : Aucune inscription ne sera prise en compte si le dossier est incomplet et/ou non signé.

Article 3 : Date limite des inscriptions vendredi 2 septembre 2022

Article 4 : Pour plus d'efficacité, les personnes ayant plusieurs véhicules pour un même emplacement devront obligatoirement arriver ensemble.

Article 5 : **1 véhicule max par emplacement de 3 m.**
Après déchargement, les véhicules restent aux stands

Article 5 : Aucune inscription le jour même

Article 6 : L'installation des exposants s'effectuera entre 7h et 9h
Ouverture au public de 9h à 17h

Article 7 : aucun remboursement ne pourra avoir lieu

Article 8 : Tables et chaises non fournies. Restauration sur place.

Article 9 : Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature ainsi que d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre de la manifestation sans indemnité aucune.

Article 10 : Les organisateurs n'accepteront aucune réclamation sur les objets achetés ou vendus et déclinent toute responsabilité de perte, détérioration ou vol.

Bulletin d'Inscription

Nom, Prénom :

Adresse :

.....

Tél.

Email :(pour confirmation)

N° carte d'identité ou passeport

INDISPENSABLE POUR VALIDER L'INSCRIPTION

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés Article L 310-2 du Code de commerce
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature dans l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)
- **Je confirme avoir pris connaissance du règlement ci-joint** relatif au vide grenier, **en accepte les termes** et demande l'autorisation de participer, de vendre ou d'échanger des objets m'appartenant.

Prix des emplacements :

Le tarif est fixé à 12 euros les 3 mètres. (24 euros 6 mètres etc..)
Il n'est possible de demander que des emplacements multiples de 3.

Réservations

.....emplacement(s) * 12 euros =
Ci-joint règlement de € à l'ordre de « En Compagnie de Cécile »

le **Signature précédée de la mention**
« lu et approuvé » (obligatoire)

A retourner avec votre règlement à :

Cécile Lacroix 47 av Louis Gerin 38580 Allevard les Bains

Organisateur : Association En Compagnie de Cécile

Pour vendre il faut des acheteurs.

L'association se charge de faire de la publicité.

Cependant pensez à télécharger des affiches afin de faire votre propre pub, dans votre propre intérêt.

Une affiche dans votre véhicule, sur votre lieu de travail celui de votre conjoint, d'ami, d'achat etc....

Allevard les Bains

Autour du Lac de la Mirande à environ 40 km de
Grenoble / Chambéry et Albertville

VIDE

GRENIERS

Source : <http://vide-greniers.org/reglementation> + en compagnie de Cecile.fr

DIMANCHE 04 SEPTEMBRE 2022

Contact : Cécile 06 10 32 17 07